

Entrer et sortir: La Chapelle de la tombe Un lien actif avec les vivants

En dépit de sa localisation au sein de la nécropole située dans le désert, la chapelle de la tombe constitue un espace qui ne sert pas que lors de l'inhumation du défunt. Rites funéraires familiaux et fêtes religieuses contribuent à maintenir les morts étroitement associés aux vivants.

Un espace de culte

Le culte funéraire comprend le dépôt d'offrandes alimentaires ainsi des fumigations d'encens et une libation d'eau, indispensables au *ka* et au *ba* du défunt. Contrats et tarifs régissent ces services quand ils ne relèvent plus de la seule famille. Si le culte venait à cesser, les formules funéraires garantissent une sustentation éternelle si l'on peut capter l'attention d'un vivant qui pourra les lire à voix haute. Il confère ainsi aux offrandes une existence virtuelle qui suffit au défunt pour survivre.

Un lieu de la mémoire sociale

L'existence de la chapelle de la tombe permet un maintien de la personne du défunt au cœur de la collectivité grâce à la perpétuation de sa mémoire entretenue par sa famille, par l'administration locale voire même par ses collègues professionnels. Elle est ainsi un espace largement ouvert aux vivants, acteurs indispensables à l'accomplissement des rites funéraires et à l'entretien du monument, vecteur de la visibilité sociale du défunt.



Table d'offrandes du chancelier Horiraâ
© 2003 Musée du Louvre/ Georges Poncet